

Saint-Marcellin, le 09 février 2022.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

Mardi 15 février 2022 à 19h00

ORDRE DU JOUR :

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021

• Ressources - Intercommunalité - Mutualisation - Démocratie Participative

02) Budget primitif 2022 - Débat d'orientations budgétaires

03) Admission en non-valeur

04) Redevance occupation locaux communaux – Hôtel des administrations, avenue du Collège par le l'Inspection académique de Saint-Marcellin

05) Fixation du montant du loyer des locaux communaux – avenue Félix Faure par le Centre Hospitalier de Saint-Marcellin

06) Adhésion aux associations, structures et réseaux professionnels

07) Candidature et adhésion – Ville amie des enfants – UNICEF France

08) Modification du tableau des effectifs

09) Mise en œuvre du dispositif des Parcours emplois compétences

10) Autorisation de signature de la convention de mise à disposition partielle d'un personnel communal auprès de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère

• Aménagement Durable - Mobilités - Développement Economique

11) Prescription de la modification du Plan Local d'Urbanisme

12) Intervention de réhabilitation et de redynamisation commerciale sur des îlots stratégiques identifiés dans le cadre de l'ORT

13) Notoriété acquisitive- SCI FILE D'EAU, Passage du Palais

14) Acquisition de parcelle – rue Carnot

15) Cession de parcelle – rue Galilée

• Culture

16) Demande de subventions saison culturelle 2021-2022

- **Autres Affaires**

- 17) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 18) Questions orales

Le respect des gestes barrières devra être appliqué durant cette séance avec une distanciation physique entre élus ainsi que le port du masque obligatoire.

Agréez, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,
Raphaël MOCELLIN.**